

RAPPORT ANNUEL 2004-2005



MESSAGE DU PRÉSIDENT ET DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

C'est avec un grand plaisir que nous rendons compte à la population de notre territoire de la réalisation du *Plan stratégique 2003-2008* de la Commission scolaire intitulé **CAP SUR LA RÉUSSITE**. En effet, suite aux récents amendements à la *Loi sur l'instruction publique*, le rapport annuel revêt un caractère de reddition de comptes.

La reddition de comptes est un moyen pour faire rapport, pour faire connaître à la population les résultats atteints, pour expliquer les écarts entre ce que nous avons prévu réaliser et ce qui l'a été. C'est, pour les dirigeants de la Commission scolaire, l'occasion de faire état des bons coups réalisés et de montrer que l'organisation a identifié des points à améliorer. L'objectif poursuivi en est un de transparence dans l'administration de la Commission scolaire en tant que service public qui poursuit sans relâche un objectif ultime, celui d'améliorer constamment la qualité des services dispensés.

En octobre 2003, la Commission scolaire des Phares a adopté une planification stratégique de cinq ans. En considération de sa mission et suite à une analyse rigoureuse du contexte et des enjeux, se dessinent de multiples défis qui interpellent la Commission scolaire. Dans cette foulée, la planification stratégique détermine quatre orientations à privilégier soit :

- Accroître le niveau de formation des élèves et leur réussite;
- Qualifier les jeunes et les adultes selon leurs aptitudes en vue de leur insertion sociale et professionnelle;
- Assurer le soutien aux établissements afin qu'ils offrent un haut niveau de formation répondant aux besoins des personnes et aux besoins d'une société du savoir en constante évolution;
- Mettre en place des conditions et des moyens permettant l'exercice de l'imputabilité en lien avec les récents amendements apportés à la *Loi sur l'instruction publique*.

Des axes d'intervention ont été précisés pour chacune de ces orientations. Ces dernières étant les plus susceptibles d'être mesurées, c'est à partir d'elles que le présent rapport entend faire état des réalisations de la Commission scolaire.

En vous souhaitant bonne lecture, nous profitons de l'occasion pour souligner l'effort collectif de tous les intervenants, tant au niveau pédagogique qu'administratif et politique, qui a permis de soutenir la réussite scolaire des élèves qui nous sont confiés et des adultes qui bénéficient de nos services.



PROFIL DE LA COMMISSION SCOLAIRE

La Commission scolaire des Phares offre des services du préscolaire au secondaire ainsi que de la formation professionnelle et de la formation générale des adultes.

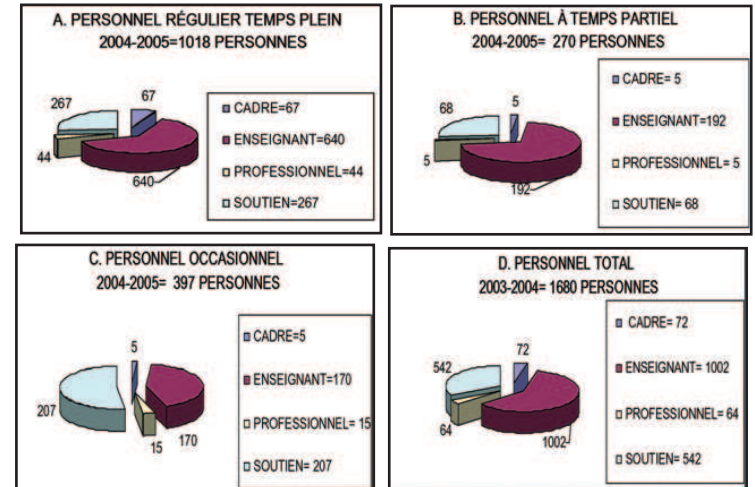
Elle comprend 39 écoles, 2 centres de formation professionnelle et 2 centres de formation générale des adultes.

Son territoire s'étend de Saint-Fabien jusqu'à Métis-sur-Mer et remonte jusqu'à Trinité-des-Monts.

EN 2004-2005 : ÉLÈVES

5 408	élèves au préscolaire et primaire
4 416	élèves au secondaire
1 074	élèves en formation professionnelle
1 417	élèves en formation générale des adultes
12 315	TOTAL DES ÉLÈVES

EN 2004-2005 : MEMBRES DU PERSONNEL



CONSEIL DES COMMISSAIRES

Le Conseil des commissaires est formé de dix-neuf commissaires, élus en vertu de la *Loi sur les élections scolaires* pour un mandat de quatre ans, et de deux commissaires parents, élus chaque année par le Comité de parents.

Depuis les élections scolaires tenues le 16 novembre 2003, le Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Phares est composé des personnes suivantes :

 Noëlla Bourdages Circonscription n° 8 Partie Rimouski (Saint-Robert)	 Raynald Caissy Circonscription n° 10 Partie Rimouski (Saint-Germain)	 Patrice Cayouette Représentant du Comité de parents de l'ordre primaire	 Sara Deschênes Circonscription n° 5 Esprit-Saint - Trinité-des-Monts - Saint-Narcisse - Mont-Label	 Louise Dionne Circonscription n° 14 Sainte-Flavie - Sainte-Luce - Luceville	 Yvon Dubé Circonscription n° 13 Saint-Anadef - Rimouski-Est	 Claude Fortin Circonscription n° 16 Partie Mont-Joli (Nord)	 Gilberte Fournier Circonscription n° 18 Saint-Joseph-de-Loyse - Sainte-Angele-de-Mérick - Sainte-Jeanne-D'Arc - La Rédemption - Saint-Octave-de-Mérick
 Denis Goulet Circonscription n° 4 Partie Rimouski (Nazareth)	 Raymond Joly Circonscription n° 2 Le Bic	 Gilbert Labrie Représentant du Comité de parents de l'ordre secondaire	 Jean-Pierre Lavoie Circonscription n° 15 Partie Mont-Joli (Sud)	 Jean-Maurice Lechasseur Circonscription n° 17 Saint-Donat - Saint-Gabriel - Les Hauteurs - Saint-Charles-Garnier - Saint-Marcellin	 Lise Lévesque Circonscription n° 19 Price - Grand-Métis Métis-sur-Mer - Padoue - Les Boules	 Luc Marcoux Circonscription n° 12 Pointe-au-Père	 Raymond Tudeau Président Circonscription n° 9 Partie Rimouski (Saint-Pie X - Terrasses Arthur-Buies)
 Normand Michaud Circonscription n° 3 Partie Rimouski (Sacré-Cœur)	 Pauline Michaud Vice-présidente Circonscription n° 7 Partie Rimouski (Sainte-Odile)	 Jean-Yves Poirier Circonscription n° 1 Saint-Fabien Saint-Eugène-de-Ladrière Saint-Valérien	 Guy Potvin Circonscription n° 6 Sainte-Blandine, Sainte-Odile-sur-Rimouski, Partie Rimouski (Sainte-Odile et District 8)	 Alain Rioux Circonscription n° 11 Partie Rimouski (Sainte-Agnès)			



PLANIFICATION STRATÉGIQUE 2003-2008

Adoptée en octobre 2003, la *Planification stratégique 2003-2008* de la Commission scolaire établit quatre orientations.

Le *Rapport annuel* est maintenant l'occasion pour la Commission scolaire des Phares de faire état des actions réalisées dans le cadre de cette planification qui contribuent à l'atteinte de sa mission.

ORIENTATION 1 Accroître le niveau de formation des élèves et leur réussite

Le parcours de formation continue, (secteur des jeunes) volet exploration et volet formation à l'emploi, a été élaboré après un processus de consultation et adopté au Conseil des commissaires au mois de mai 2005.

Les cheminements particuliers de formation temporaire au premier cycle du secondaire ont été adoptés au Conseil des commissaires en février 2004 et mis en application pour l'année 2004-2005.

Les cheminements d'enrichissement ont fait l'objet d'une analyse de situation, d'orientation et de recommandation (adoptés au Conseil des commissaires en janvier 2004). Des programmes d'enrichissement ont été reconnus et confiés à certaines écoles.

- Programme d'Éducation internationale : école Saint-Jean et école Paul-Hubert
- Programme Arts-Études et Sports-Études : école Langevin et école Paul-Hubert
- Concentration Hockey-Études AA : école le Mistral
- Programme Sports-Études reconnu hockey Midget Espoir : école le Mistral
- Concentration Football-Études : école le Mistral

L'analyse des plans de réussite des écoles nous a permis de constater que diverses actions ont été planifiées afin de favoriser l'enrichissement de l'ensemble des élèves, et ce, en lien avec le milieu.

Les services éducatifs pour les élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage ont été révisés conformément à la *Politique en adaptation scolaire* de la Commission scolaire des Phares. Les écoles, regroupées en secteur, bénéficient des services de professionnels et de conseillers pédagogiques afin d'aider les élèves et leurs parents et de soutenir le personnel enseignant, selon des besoins préalablement identifiés.

Une recherche-action collaborative sur la réussite des garçons, en lecture et en écriture, est mise en place pour une quatrième année consécutive. Elle vise à élaborer, à réaliser et à évaluer des pratiques différenciées en classe. Une collaboration est établie entre l'Université du Québec à Rimouski, les écoles concernées et les parents des élèves.

Un perfectionnement collectif en didactique des langues secondes est réalisé dans le cadre d'une subvention spéciale accordée par le MELS, pour les enseignantes et les enseignants en anglais de niveau primaire et secondaire.

Des moniteurs en langue seconde sont présents dans la plupart des écoles secondaires et dans quelques écoles primaires.

Le *Programme de formation de l'école québécoise*, qui est d'application obligatoire au niveau du préscolaire et du primaire, a nécessité pour son application le développement de stratégies d'enseignement des habiletés de synthèse et de résolution de problèmes. Les compétences transversales et le développement des compétences disciplinaires chez l'élève supposent la maîtrise de ces habiletés.

Dans le cadre du programme « La culture à l'école », le comité culturel de la Commission scolaire élabore des activités culturelles en collaboration avec quatorze partenaires culturels de son territoire. Les champs d'activités culturelles concernés sont : la littérature, la danse, le cinéma, la musique, le théâtre, la muséologie, l'opéra, le Design de paysage.

Dans le cadre des mesures « Écoles en forme et en santé » et « École en santé », les écoles primaires et les écoles de premier cycle au secondaire ont bonifié des activités déjà existantes ou mis en place des nouveaux services de promotion et de prévention pour l'acquisition de saines habitudes de vie chez les élèves. La mise à contribution de partenaires de la communauté a permis la réalisation de plusieurs projets.

ORIENTATION 2 Qualifier les jeunes et les adultes selon leurs aptitudes en vue de leur insertion sociale et professionnelle

La Commission scolaire a conduit une recherche-action sur l'accompagnement afin d'identifier les modes d'encadrement à privilégier selon les clientèles. Le personnel des services d'accueil a profité de sessions de perfectionnement touchant en particulier les personnes en formation de base.

Le Centre de formation Rimouski-Neigette a mis à jour son projet éducatif selon le référentiel de la réforme en formation générale des adultes qui vise une meilleure insertion sociale et professionnelle.

Un comité de pilotage a offert au personnel des centres des activités de préparation au changement de curriculum à l'éducation des adultes.

Une allocation spécifique a été allouée par la Commission scolaire aux centres afin de soutenir le personnel enseignant dans la formation continue.

Des activités variées de promotion ont été organisées afin de promouvoir la nécessité d'une formation continue chez les adultes de notre milieu.

Un centre alternatif de formation a supporté des jeunes adultes de la Mitis dans leur style d'apprentissage. Un projet de garderie s'élabore avec la collaboration du milieu pour le Centre alternatif de formation.

Un projet se poursuit en collaboration avec l'Agence de développement de réseaux locaux de services de santé et services sociaux du Bas-Saint-Laurent, afin de faciliter le retour aux études de jeunes ayant des responsabilités parentales.

Des programmes supplémentaires en formation professionnelle ont été offerts dans notre milieu grâce à des ententes avec d'autres commissions scolaires ou des autorisations provisoires: Conduite de camions, Assistance technique en pharmacie, Réalisation d'aménagements paysagers, Horticulture ornementale, Production horticole. Des programmes en agriculture ont également été dispensés à La Pocatière. Des demandes ont été adressées au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport notamment pour Finition de meubles et Installation et entretien de systèmes de sécurité.

Les tests habituels de reconnaissance des acquis ont été disponibles en formation générale des adultes; quelques personnes ont aussi bénéficié de ce service en Ébénisterie, Soudage-montage, Secrétariat et Assistance aux bénéficiaires en établissement de santé.

Des formations d'appoint en français ont été offertes aux élèves de Secrétariat et Comptabilité afin d'augmenter leurs compétences. Les enseignants de certains programmes (Mécanique auto, Secrétariat, Comptabilité, Santé, assistance et soins infirmiers, Dessin industriel) ont collaboré avec le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport afin d'ajuster les contenus et identifier les moyens d'accroître la réussite des élèves.





ORIENTATION 3 Assurer le soutien aux établissements afin qu'ils offrent un haut niveau de formation répondant aux besoins des personnes et aux besoins d'une société du savoir en constante évolution

Les services éducatifs, en collaboration avec les directions d'école et à partir des besoins des équipes-écoles, préparent des activités de formation continue liées à l'implantation du programme de formation au 1er cycle du secondaire, au suivi de son application au préscolaire et au primaire et à l'utilisation d'approches pédagogiques pertinentes au développement des compétences.

Dans la perspective d'un partenariat accentué, diverses collaborations ont été réalisées avec et pour le Comité de parents. Les buts visés ont été notamment la transmission d'information active sur le renouveau pédagogique et le développement de dossiers en commun.

Dans le cadre du programme « Aide aux devoirs », pour la deuxième année consécutive, les écoles primaires ont développé ou bonifié des services d'aide aux élèves. La communauté : organismes, personnes adultes, élèves du secondaire, étudiants du collégial ou de l'université ont souvent été mis à contribution pour assurer ce service.

De plus, la Commission scolaire soutient financièrement et activement les organismes Pro-Jeune-Est Rimouski-Neigette dans le secteur de Rimouski-Neigette et la Maison des familles dans le secteur de la Mitis.

La Commission scolaire des Phares, dans le cadre d'ententes avec les partenaires concernés, collabore avec le milieu universitaire pour la formation de la relève du personnel enseignant. Durant l'année 2004-2005, les écoles de la Commission scolaire ont accueilli 295 stagiaires dans divers programmes de formation des maîtres.

De ce nombre, 287 proviennent de l'Université du Québec à Rimouski. Un programme de formation aux enseignants associés accueillant des stagiaires est main-

tenant offert par l'Université du Québec à Rimouski, pour la troisième année consécutive.

En ce qui concerne le personnel d'encadrement, toutes les nouvelles directions d'école sont inscrites ou ont terminé le diplôme universitaire de 2e cycle en gestion.

Afin de poursuivre les actions liées à la sélection, l'insertion et la supervision professionnelle, la Commission scolaire a procédé à la révision des grilles d'entrevue en lien avec le *Programme d'accès à l'égalité*.

L'entente avec le Syndicat de l'enseignement de la région de la Mitis sur l'insertion professionnelle a été reconduite et il y a eu actualisation des documents du bilan d'évaluation des compétences chez le personnel enseignant.

Des processus rigoureux, associant les directions d'établissement, sont réalisés annuellement afin d'assurer une répartition équitable des ressources humaines, financières et matérielles. Ceux-ci correspondent respectivement, à la détermination des plans d'effectif, à l'élaboration de règles budgétaires internes et à l'établissement de priorités dans la réalisation de projets d'investissement.

ORIENTATION 4 Mettre en place des conditions et des moyens permettant l'exercice de l'imputabilité en lien avec les récents amendements de la Loi sur l'instruction publique

Différentes activités de formation sur la reddition de comptes ont été données aux cadres et un modèle de rédaction ont permis aux directions d'établissement de réaliser leur rapport annuel en tenant compte des nouvelles obligations prévues à la *Loi sur l'instruction publique*.

Une étude de souscription a été réalisée afin de connaître le degré de satisfaction de la population à l'égard des services rendus par la Commission scolaire. Celle-ci visait, entre autres à recueillir la perception des parents à l'égard des écoles. Comme résultat, l'étude révèle que le niveau de satisfaction des parents à l'égard de leurs écoles primaires et secondaires est respectivement de 98 % et de 96 % et que 94 % des élèves sont heureux à l'école.

Résultats aux épreuves du MELS-JUIN 2005

Matières	Commission scolaire des Phares		Région*		Province*	
	Résultat moyen	Taux de réussite	Résultat moyen	Taux de réussite	Résultat moyen	Taux de réussite
Histoire du Québec et du Canada (4 ^e sec.) 085-414	68,7%	71,8%	70,7%	76,9%	69,6%	76,2%
Anglais (4 ^e sec.) 136-410 Production d'un discours oral	75,3%	93,1%	75,3%	90,0%	79,6%	94,9%
Production d'un discours écrit	73,7%	87,4%	74,9%	84,8%	78,3%	91,7%
Anglais (4 ^e sec.) 136-420 Compréhension d'un discours oral	60,9%	53,8%	59,5%	49,5%	64,9%	60,1%
Compréhension d'un discours écrit	60,4%	54,6%	60,0%	52,9%	62,8%	58,0%
Anglais (5 ^e sec.) 136-510 Production d'un discours oral	78,8%	93,5%	80,0%	95,8%	82,6%	97,3%
Production d'un discours écrit	78,8%	90,8%	79,8%	94,1%	81,6%	96,1%
Anglais (5 ^e sec.) 136-520 Compréhension d'un discours oral	68,6%	65,5%	71,3%	72,5%	76,0%	81,1%
Compréhension d'un discours écrit	66,2%	63,5%	67,9%	66,8%	69,6%	71,3%
Mathématique (4 ^e sec.) 068-436	68,2%	75,8%	64,7%	68,1%	65,8%	69,0%
Mathématique (4 ^e sec.) 068-426	64,0%	70,7%	61,1%	66,6%	63,5%	74,2%
Mathématique (5 ^e sec.) 068-514	67,7%	74,2%	67,5%	74,3%	63,4%	66,4%
Sciences physiques (4 ^e sec.) 056-470	77,5%	84,4%	77,0%	84,1%	74,6%	81,1%
Français (5 ^e sec.) 129-510 Production d'un discours écrit	73,3%	90,8%	72,7%	89,2%	71,6%	86,9%

Diplômes d'études secondaires (juin et août 2005)

	Commission scolaire des Phares	Région*	Province*
Élèves diplômables**	633	1632	43 676
Élèves diplômés	538	1370	35 892
Pourcentage	84,9%	83,9%	82,2%

* Secteur public francophone

** Si aucun échec à la session de juin et août 2005.





RAPPORT ANNUEL 2004-2005

Commission scolaire
DES PHARES

ÉTATS FINANCIERS 2004-2005

La Commission scolaire a terminé l'année 2004-2005 avec un déficit d'exercice de 317 294 \$ sur des revenus totalisant 94 568 069 \$. Au terme de la même année, le surplus cumulé de la Commission scolaire est de 3 185 942 \$.

En prenant en considération un montant de 2 207 508 \$ réservé aux écoles, aux services de garde et aux centres d'éducation des adultes et de formation professionnelle, la situation financière de la Commission scolaire se traduit par un surplus cumulé de 978 434 \$ au 30 juin 2005.

Le tableau « ÉTAT DES REVENUS ET DES DÉPENSES » présenté ci-après regroupe les dépenses par catégories d'activités et indique la provenance des revenus reçus par la Commission scolaire pour l'année 2004-2005.

ÉTAT DES REVENUS ET DÉPENSES

REVENUS

Subvention de fonctionnement :		Taxes scolaires :	8 624 861
- Formation générale des jeunes	44 697 973	Subvention de péréquation :	12 445 423
- Enseignement professionnel	6 193 893	Subvention pour le transport scolaire :	3 022 562
- Formation générale des adultes	2 463 673	Subvention pour service de la dette :	4 133 171
Revenus des autres ministères et organismes gouvernementaux :	754 907	Subvention et revenus d'investissement :	5 777 019
TOTAL DES REVENUS :		Autres revenus :	6 454 587
			94 568 069

DÉPENSES

Enseignement et formation :	44 336 620	Activités de soutien à l'enseignement et à la formation :	16 987 146
Enseignement préscolaire, primaire et secondaire	32 382 628	Gestion des écoles et des centres	7 056 965
Formation professionnelle	6 194 788	Moyens d'enseignement	1 033 312
Enseignement particulier	3 973 874	Animation et développement pédagogiques	1 790 292
Formation des adultes	1 785 330	Services complémentaires et formation d'appoint	7 106 577
Activités parascolaires :	9 688 469	Activités de gestion :	4 787 784
Transport scolaire	7 116 039	Gestion	2 949 590
Services de garde	2 499 521	Services corporatifs	1 532 290
Services alimentaires et aide à la pension	72 909	Perfectionnement	305 904
Activités relatives aux biens, meubles et immeubles :	6 193 148	Activités connexes :	6 604 766
Conservation des immeubles	1 526 418	Financement	4 298 632
Entretien ménager	2 511 166	Projets spéciaux et activités extrascolaires	1 541 944
Consommation énergétique	2 051 458	Autres dépenses	764 190
Location d'immeubles et sécurité	104 106		
Dépenses d'investissement :	6 287 430		
TOTAL DES DÉPENSES :			94 885 363
DÉFICIT DE L'EXERCICE :			317 294

RAPPORT DU COMITÉ D'EXAMEN AU CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES COMMISSAIRES

Au cours de l'année 2004-2005, aucun cas n'a été soumis au comité d'examen.

Le Code d'éthique et de déontologie des commissaires est disponible au Secrétariat général ainsi que sur le site Web de la Commission scolaire des Phares. (www.csphares.qc.ca)

FAITS SAILLANTS EN MATIÈRE DE RESSOURCES MATÉRIELLES

RESSOURCES INFORMATIQUES

- Aboutissement des démarches préparatoires permettant le démarrage des travaux de construction du réseau de fibre optique en juillet 2005.
- Dépôt du *Plan directeur triennal de l'informatique*.
- Investissement de 330 000 \$ dans l'acquisition de nouveaux équipements et périphériques (parc de 3 500 ordinateurs).

TRANSPORT SCOLAIRE

- 7 344 élèves transportés.
- Environ 12 000 km parcourus quotidiennement par 134 véhicules.
- Signature d'une entente avec l'organisme «Transport collectif de la Mitis».

PARC IMMOBILIER

- Construction du nouvel atelier de mécanique agricole du Centre de formation Mont-Joli-Mitis à Saint-Joseph-de-Lepage. Il s'agit d'un projet de 3,6 millions de dollars.
- Réfection de la toiture de l'école Lévesque de Saint-Donat pour 100 000 \$.
- Réfection de la toiture de l'école la Rose-des-Vents de Pointe-au-Père pour 200 000 \$.
- Un total de 1,2 million de dollars a été investi dans l'amélioration, la modernisation et la transformation des immeubles.
- Implantation d'un nouveau système téléphonique (technologie IP) au Centre administratif et à l'école Paul-Hubert.
- Préparation et adoption d'un nouveau *Plan des mesures d'urgences* pour tous les immeubles de la Commission scolaire.

Le Secrétariat général remercie toutes les personnes qui ont contribué à la réalisation de ce rapport.

Une version électronique est disponible sur le site Internet de la Commission scolaire www.csphares.qc.ca

Siège social de la Commission scolaire des Phares
435, avenue Rouleau
Rimouski (Québec) G5L 8V4

Téléphone : (418) 723-5927
Télécopieur : (418) 724-3350

RÉALISATION
Ce document est une réalisation du Secrétariat général de la Commission scolaire des Phares.

Coordination :
Cathy-Maude Croft, secrétaire générale.

Secrétaire à la rédaction : Hélène Beaulieu.

Conception, graphisme et imprimerie :
Les Éditions Belcor

